

Depuis son élection au Sénat, il y a maintenant bientôt un an, François CALVET a souhaité répondre, par le biais de la réserve parlementaire, aux attentes d'un certain nombre de nos communes du département.

Plusieurs maires avaient sollicité le sénateur pour des opérations d'investissement ou de valorisation de leur commune.

Une première série de subventions a été attribuée au mois de mai 2012.

Aujourd'hui, le Ministre de l'Intérieur vient de notifier officiellement à François CALVET des subventions pour les communes suivantes :

- **Fontrabiouse** (consolidation des murs de soutènement des aires de stationnement du parking de la grotte) - 3000 euros

- **Ille sur Têt** (rénovation de l'éclairage public en centre-ville) - 5000 euros

- **Reynes** (réhabilitation de la salle polyvalente des Echoppes) - 10 000 euros

- **Port-Vendres** (réfection du réseau informatique et téléphonique de l'hôtel de ville) - 10 000 euros

- **Lansac** (édification de colombariuns) - 7000 euros

- **Feilluns** (réhabilitation et mise aux normes d'accessibilité de la mairie) - 10 000 euros

- **Fenouillet** (aménagement d'un espace d'accueil muséographique à l'église Saint-André) - 10 000 euros

- **Maury** (aménagement sécuritaire de la RD 117 en traversée d'agglomération) - 5000 euros

- **Fosse** (reprise des fissures de la piscine) - 5000 euros

- **Brouilla** (installation d'équipements d'accueil, d'animation de loisirs) - 5000 euros

- **Caixas** (aménagement d'une aire de loisirs et de jeux) - 5000 euros

- **Passa** (extension et restructuration du groupe scolaire Achille Cadenat) - 5000 euros